

## À la suite du sommet de Lisbonne, en 2000, les pays européens ont défini de grands objectifs à atteindre en matière d'éducation et de formation professionnelle, dans la perspective d'une économie dynamique, basée sur les connaissances.

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000, pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Dans cette voie, veille statistique et évaluation partagée permettent d'identifier les politiques efficaces et de progresser. En 2003, cinq objectifs ont été définis sur des questions prioritaires d'éducation et de formation professionnelle : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, réduction des sorties précoces, développement de la « formation » des adultes, amélioration des compétences de base en lecture et augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie.

Pour que les jeunes générations disposent d'un bagage scolaire à la hauteur d'une économie de la connaissance, la cible pour 2010 est d'atteindre 85 % de diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire, sur l'ensemble de l'Union européenne. C'est le cas, en 2006, de 78 % des jeunes autour de 22 ans (82 % en France). Les progrès attendus sont donc de 7 points en cinq ans, après 1 point de mieux depuis 2000. Les capacités scientifiques sont cruciales. La cible d'une augmentation de 15 % des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie en dix ans a été atteinte en 2003.

Symétriquement, éviter l'échec scolaire et les sorties précoces sont des axes importants pour améliorer la cohésion de la société. Une baisse de 20 % de la proportion des lecteurs les plus faibles est espérée en 2010, soit 15,5 % de jeunes de 15 ans aux niveaux les plus bas de performance des tests internationaux.

Les mauvais lecteurs étaient aussi nombreux en 2003 qu'en 2000, selon l'estimation sur les pays de l'Union européenne participant aux tests (*graphique 02*). Par ailleurs, moins de 10 % des jeunes devraient être sortants précoces en 2010, pour 15 % en 2006 (13 % en France), et environ 18 % en 2000.

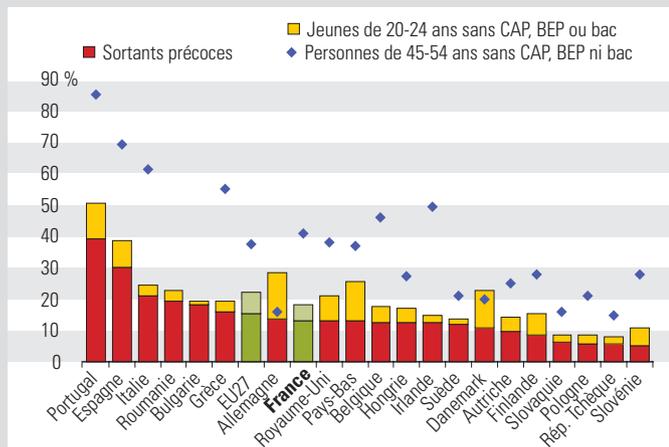
Les différences de « niveau d'études » entre pays sont en général anciennes. Ainsi, dans tous les pays comptant moins de 10 % de jeunes sortants précoces, leurs parents, nés autour de 1950, avaient déjà massivement terminé avec succès un second cycle de l'enseignement secondaire (*graphique 01*). Ces pays ont depuis longtemps ouvert au plus grand nombre leur enseignement secondaire.

Élever la proportion d'adultes suivant des cours ou des formations doit également contribuer au développement général des connaissances. L'objectif communautaire est de porter à 12,5 % d'ici 2010 la proportion des 25 à 64 ans qui ont suivi de telles formations au cours du dernier mois, pour 9,6 % en moyenne en 2006 : la proportion de 7,5 % pour la France reste très inférieure à ce que l'on peut observer dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas (*graphique 03*).

Les cinq objectifs chiffrés ont été définis par le conseil des 5 et 6 mai 2003. La référence sur les sorties précoces est la proportion de jeunes, âgés de 18 à 24 ans, ne poursuivant plus d'études et de niveau d'étude CITE 2 ou moins. La référence sur la généralisation de l'enseignement secondaire est la proportion, parmi l'ensemble des 20-24 ans, des jeunes de niveau CITE 3 et plus (voir page 76). Le seuil de compétence en lecture est la proportion de jeunes capables de mettre en relation un texte simple avec le quotidien. Les graphiques 01 et 03 sont basés sur les enquêtes communautaires sur les forces de travail (telles que l'enquête Emploi française), exploitées par Eurostat. Le graphique 02 est basé sur l'enquête du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA), exploitée par l'OCDE. Dans le graphique 03, la participation à un cours ou à une formation est envisagée à partir de questions, semblables dans les différents pays, sur les cours dans le système habituel d'enseignement comme en dehors de celui-ci (entreprises, associations, mairies... ). Les indicateurs sur la réussite de l'enseignement secondaire et la formation des adultes ne sont pas immédiatement comparables aux précédents, portant à présent sur l'ensemble de l'année (moyennes annuelles) au lieu d'un seul trimestre.

Source : Eurostat, OCDE

## 01 Sortants précoces et populations sans diplôme du second cycle du secondaire (2006)

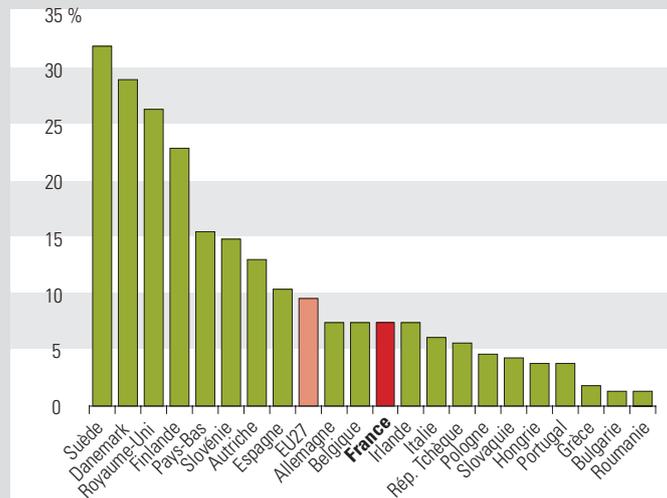


Lecture : en France, 13 % des jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation n'ont ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat et sont sortants précoces, en 2006. Poursuivant ou non des études, 18 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans, n'ont, de même, ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat (c'est le complément à 100 du critère de référence de 82 % de diplômés du second cycle du secondaire). Dans les générations de leurs parents (nées de 1947 à 1956), 4 personnes sur 10 sont dans ce cas.

NB : tous les états-membres n'ont pu être représentés sur ce graphique.

Source : calculs Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail

## 03 Adultes ayant poursuivi un enseignement ou une formation au cours du mois précédant l'enquête (2006)

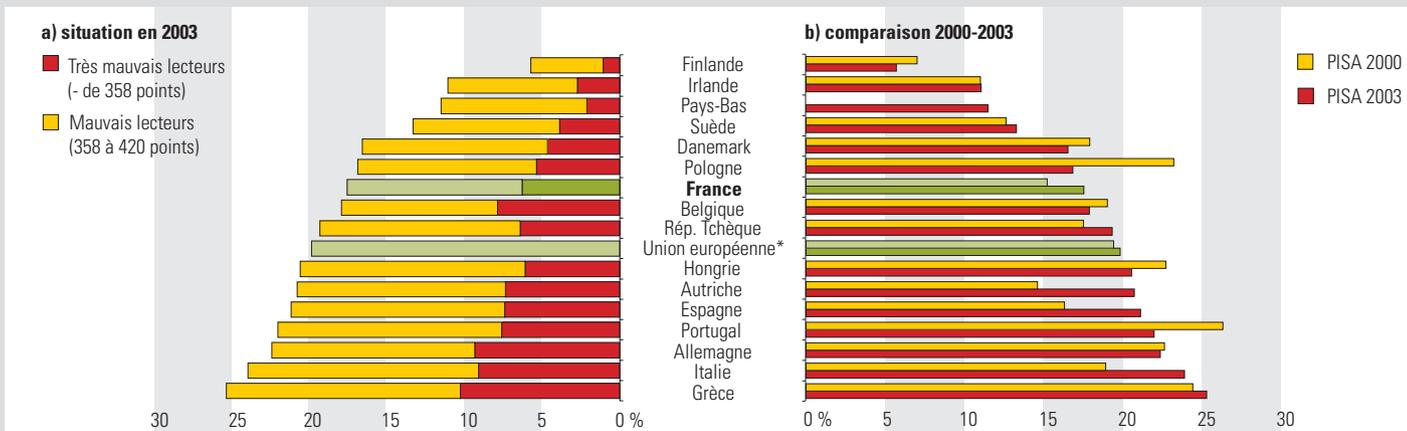


Lecture : en France, 7,5 % des personnes âgées de 25 à 64 ans ont, en 2006, suivi des cours ou une formation au cours du dernier mois, tous niveaux d'études confondus (moyenne annuelle).

NB : tous les états-membres n'ont pu être représentés sur ce graphique.

Source : calculs Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail

## 02 Proportions de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture (PISA)



\* Estimation de la commission européenne à partir des résultats de 16 pays

Lecture : selon les tests de littéracie de l'enquête de 2003, les enfants de 15 ans sont, en France, pour 6 % de très mauvais lecteurs (moins de 358 points) et pour 11 % de mauvais lecteurs (entre 358 et 420 points), soit un total de 17 % (moins de 420 points), contre 15 % en 2000.

Source : calculs OCDE à partir des données du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA)